

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1169**

Intitulé

BTS : Brevet de technicien supérieur Communication visuelle option : graphisme, édition, publicité

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CPC n° 13	Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

323 Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce technicien est un graphiste chargé de l'exécution d'un projet dans une agence de publicité, un studio de création graphique ou dans le service intégré d'une entreprise industrielle ou commerciale. Il doit par exemple traduire en esquisses, l'idée émise par le directeur artistique pour réaliser une affiche publicitaire, analyser la vocation d'une entreprise ou d'un événement pour créer son identité visuelle (logo et charte graphique), dessiner le nouvel emballage d'une gamme de produits alimentaires (packaging), réaliser un catalogue de vente... Ce technicien supérieur a des compétences dans le domaine de la créativité, l'esprit d'analyse, le jeu critique, la capacité de communication et d'acquérir la maîtrise du dessin rapide (rough) et des outils graphiques informatisés (logiciels en 2D et 3D, images de synthèse, retouche d'images...).

Il a des connaissances en technologie de la communication, expression plastique, arts visuels appliqués et nouvelles technologies.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les secteurs de la communication, de l'édition et de la publicité. Agence de publicité, studio de création graphique.

Le domaine de l'édition et de la VPC.

Graphiste, publicitaire, maquetteur.

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1205 : Réalisation de contenus multimédias

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Français - Langue vivante 1
- Arts visuels et appliqués
- Démarche créative
- Dossier de travaux
- Projet professionnel

Epreuves facultatives

- Musique
- Langue vivante 2

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est présidé par un enseignant-chercheur ou un inspecteur pédagogique régional de la spécialité. Il est composé à parts égales d'enseignants et de membres de la profession intéressée par le diplôme.
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X

Base légale**Référence du décret général :**

Décret n° 95-665 du 9 mai 1995 portant règlement général du brevet de technicien supérieur

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

31/07/96

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

Base Relet Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

Lieu(x) de certification :**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**